



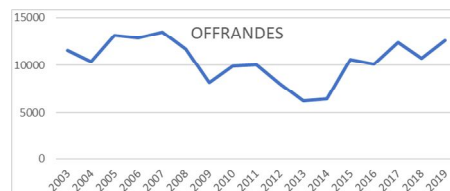
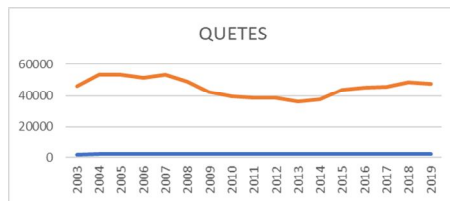
## LES COMPTES DE LA PAROISSE EN 2019

### I - OÙ VA L'ARGENT DONNÉ PAR LES PAROISSIENS A L'ÉGLISE :

- ◇ **LE DENIER DE L'ÉGLISE :** Il est versé à l'Évêché.
  - Il permet d'assurer les frais de fonctionnement des services centraux du Diocèse
  - Les salaires et les retraites des prêtres
  - La formation des prêtres et séminaristes
  - Les grands travaux d'entretien et de rénovation des églises à charge du Diocèse (Églises et lieux de culte construits après la nationalisation des biens du clergé en 1789 et 1905, ce qui est le cas de Sainte-Bernadette)
  - D'assurer une solidarité entre les paroisses via des subventions (ainsi Sainte-Bernadette bénéficie d'une subvention pour son fonctionnement)
- ◇ **LES CHANTIERS DU CARDINAL :** Regroupement des différents diocèses d'Ile de France  
Permet aux diocèses d'Ile de France de financer des travaux de construction ou rénovation.
- ◇ **LES SOUSCRIPTIONS :** Lancées avec l'appui de l'Évêché, elles permettent de réaliser un projet spécifique au niveau de la paroisse. À Sainte-Bernadette, cela a permis d'assurer la mise en place des vitraux et la peinture de l'église.
- ◇ **LES QUÊTES et les OFFRANDES pour événements particuliers :**

Permettent d'assurer le fonctionnement courant de la paroisse. Elles sont souvent complétées par l'organisation de Kermesses paroissiales.

Les sommes collectées servent à régler chauffage, eau, téléphone, impôts locaux, salaire des laïcs, fournitures pour le culte (hosties, cierges, fleurs, aubes, chasubles), documentation, catéchèse, réception, entretien courant des locaux, etc...



## LES COMPTES DE LA PAROISSE EN 2019

### II – LES FINANCES DE SAINTE-BERNADETTE :

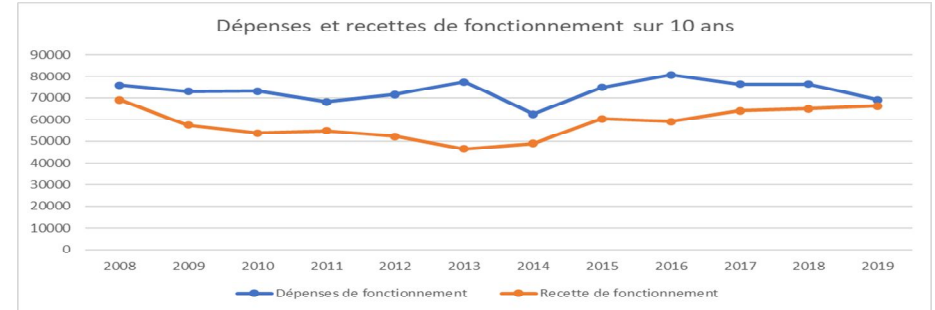
À Sainte Bernadette, nos **dépenses courantes de fonctionnement**, grâce à une grande vigilance, restent **relativement stables et se situent** autour de 70.000 euros.

Nos recettes de fonctionnement qui avaient sensiblement chuté les années antérieures se sont progressivement redressées et représentent 66000 € en 2019 (hors Kermesse).

Le déficit récurrent que nous avons eu durant ces dernières années n'a pu être comblé que par le prélèvement sur les réserves qui avaient été constituées antérieurement et grâce aux subventions de fonctionnement octroyées par le diocèse (3000 € en 2019).

**La principale source de nos recettes de fonctionnement provient des quêtes dominicales.**

**Pour 2019 celles-ci ont atteint un montant de 47.800 €, montant équivalent à celui de l'an dernier.**



Nous savons la grande générosité dont vous avez toujours su faire preuve pour la réalisation des projets qui ont été lancés ces dernières années (Vitraux, École de N'Diop, peinture de l'Église).

**Nous souhaiterions pouvoir en 2020 poursuivre nos efforts pour que nos recettes et nos dépenses de fonctionnement soient équilibrées et nous savons pouvoir compter sur vous pour que notre paroisse puisse continuer à remplir sa mission avec des finances saines.**

Les membres du CPAE se tiennent bien entendu à votre disposition.